

Ralentissez, mes
louveteaux
vivent ici.



© John E. Marriott

© Owen Slater



Respectez
les limites de
vitesse.



Parc national
Banff

Banff
National Park

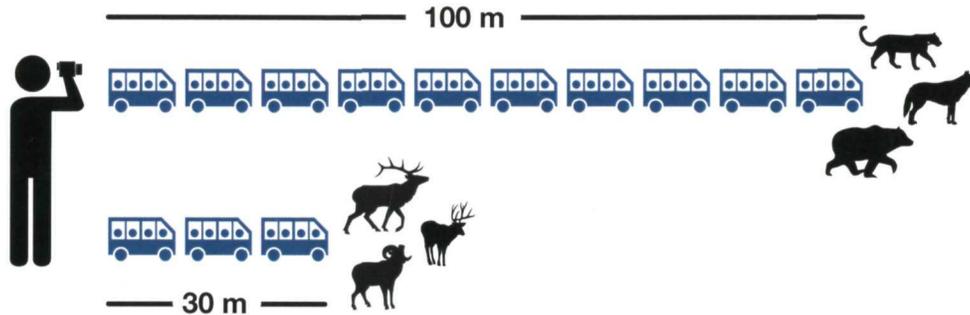


Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Ne vous approchez pas des animaux sauvages et ne les attirez pas.



Donnez à la faune l'espace dont elle a besoin.

Si vous voyez un animal au bord de la route :

- Ralentissez. Prêtez attention aux véhicules qui circulent près de vous.
- Rangez votre voiture à un endroit sûr.
- Allumez vos feux de détresse pour prévenir les autres conducteurs.
- **Restez dans votre véhicule.**
- Observez l'animal quelques instants, prenez rapidement une photo et poursuivez votre route.

Il est illégal de nourrir, d'attirer ou de déranger un animal sauvage dans un parc national. Les contrevenants sont passibles de poursuites en justice, et les amendes peuvent aller jusqu'à 25 000 \$.